



Groundstaff Aviation Technics
and Administration



Pour adresse: SEV-GATA
Steinerstrasse 35
Case postale 1008
3000 Berne 6

Téléphone +41 31 357 57 57
info@sev-gata.ch
www.sev-gata.ch

Philipp Hadorn, ancien Conseiller national
Président SEV-GATA et secrétaire syndical SEV
Direct +41 31 357 57 31
Mobile +41 79 600 96 70
philipp.hadorn@sev-online.ch

Confédération suisse
Conseil fédéral
Madame la Présidente de la Confédération
Simonetta Sommaruga
Palais fédéral
3003 Berne

Berne, le 12 octobre 2020
PH

Lettre ouverte au Conseil fédéral: chances égales pour l'aviation

Madame la Présidente de la Confédération, *chère Simonetta*,
Mesdames et Messieurs les Conseillères fédérales et Conseillers fédéraux,

Nous prenons acte avec reconnaissance de l'attention portée par le Conseil fédéral à notre courrier du 20 mars 2020 dans lequel nous avons exprimé notre inquiétude au sujet de l'aviation suisse et des retombées économiques pour des milliers de travailleuses et travailleurs. Dans votre réponse du 7 avril 2020, vous avez évoqué des mesures d'atténuation qui sont devenues réalité grâce au paquet de sauvetage accordé au domaine de l'aviation. Nous vous remercions au nom du personnel de la branche pour cet engagement vis-à-vis du Parlement, des administrations et du public.

Nous, les représentants des collaboratrices et collaborateurs du domaine aérien, avons cependant encore quelques inquiétudes à propos des sujets suivants:

Dispositions concernant les quarantaines

Actuellement les dispositions réglant l'entrée dans les pays se multiplient et ceci représente clairement un inconvénient pour l'aviation suisse. Alors que les pays voisins entre autres reconnaissent les tests de coronavirus effectués sous diverses formes, ce qui facilite les voyages, l'aviation suisse se trouve malheureusement «coincée» par l'actuel «régime de quarantaine» très peu flexible appliqué dans notre pays.

En tant que syndicats et associations de personnel, nous ne prétendons pas vouloir juger de l'efficacité ni de la nécessité des mesures de protection appliquées pour les passagers et le personnel. Toutefois ce qui nous inquiète, c'est l'inégalité de traitement, avec le désavantage concurrentiel que cela implique, qui surgit des

différences au niveau formel et des pratiques, par rapport aux autres pays mais également vis-à-vis des autres formes de mobilité.

Nous demandons dès lors instamment au Conseil fédéral de s'engager, avec les pays européens, en faveur d'un test de coronavirus et d'un système de quarantaine adéquats et si possible uniformes, et de veiller à ce que des dizaines de milliers de postes de travail en Suisse ne soient pas mis en danger de manière inutile.

Mesures supplémentaires temporaires

Les secteurs économiques importants pour le système craignent eux-aussi de ne pas arriver à relever leur situation à temps selon l'évolution de la pandémie, même avec des options de chômage partiel prolongées dans le temps.

Les scénarios sont nombreux dans le domaine de l'aviation. Le fait est qu'avec le recul de l'épidémie et grâce aux innovations pour la réduction des émissions de CO₂, l'aviation restera également dans l'ère «post-corona» un marché en pleine expansion, au vu de la population croissante et de l'essor persistant des nouveaux marchés.

Avec le «statut quo» au niveau des structures, les capacités ainsi que les employé.e.s et les conventions collectives de travail existantes devraient être sécurisés par les aides accordées par la Confédération. De notre point de vue, le maintien des postes de travail et le respect de la CCT devraient faire partie des conditions pour l'octroi des crédits.

Il n'est pas improbable que les capacités du domaine aérien tardent à retrouver leur niveau d'avant le coronavirus malgré la tendance à la hausse attendue sur le long terme. En considérant la situation économique générale et celle du marché du travail et de l'industrie aérienne, il faut déterminer sans attendre quelles autres mesures transitoires seraient appropriées pour les branches qui sont en train de remonter la pente mais qui, à cause du marché, ne retrouveront que plus tard leur situation économique initiale. Ceci afin de pouvoir maintenir durablement les prestations de notre économie nationale ainsi que celles des assurances sociales. Pour l'aviation, une option de prolongation supplémentaire du chômage partiel basée sur la demande et axée sur les résultats semblerait indiquée, pour permettre également de conserver durablement le personnel qualifié et spécialisé dans ce domaine.

La crise se répercute déjà de manière dramatique sur les salaires malgré les indemnités de chômage partiel et certaines personnes se trouvaient bien avant la crise en situation précaire au niveau du revenu. Les remboursements des crédits ne doivent pas devenir une menace existentielle pour bon nombre d'employé.e.s.

A plus long terme, il s'agira aussi d'examiner quelles adaptations devront être appliquées dans les formations de base interdisciplinaires et quelles possibilités de spécialisations devront être développées afin de permettre de mieux gérer les fluctuations.

Au nom des syndicats et des associations de personnel de l'aviation suisse, nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à nos demandes et restons volontiers à disposition pour une discussion.

Dans l'attente de l'application des mesures urgentes nécessaires et de votre prise de position, nous vous prions de croire, Madame la Présidente de la Confédération, Mesdames et Messieurs les Conseillères fédérales et Conseillers fédéraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

SEV-GATA – Groundstaff Aviation
Technics and Administration



Philipp Hadorn, Ancien Conseiller national

Président GATA: SEV Aviation
Secrétaire syndical SEV

Personnes de contact des organisations citées:

kapers, Sandrine Nikolic-Fuss, 076 379 69 91, sn@kapers.ch
SSP Trafic aérien, Stefan Brülisauer, 076 547 51 21, stefan.brueelisauer@vpod-luftverkehr.ch
Société des employés de commerce, Communication, 044 283 45 13, kommunikation@kfmv.ch
Aeropers, Kilian Kraus, +49172890807, kilian.kraus@aeropers.ch
SEV-GATA, Philipp Hadorn, 079 600 96 70, philipp.hadorn@sev-online.ch